

DU Réparation juridique du dommage corporel

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Références formation (à rappeler dans toute correspondance) :

- * DUB781 (option Conseil de blessé)
- * DUB791 (option Conseil société assurance)
- * DUB801 (option Médecin expert judiciaire)
- * DUB811 (option Odontologie)

Responsable de l'enseignement : Pr Marie-France Mamzer

Forme de l'enseignement : en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Cet enseignement est destiné aux médecins, aux médecins-conseils des sociétés d'assurances ou d'organismes de sécurité sociale, aux docteurs en chirurgie dentaire, aux chirurgiens dentistes, ainsi qu'à tout médecin intéressé par la conduite de l'expertise médico-légale, la pathologie séquellaire, l'estimation du dommage corporel et par les problèmes de responsabilité médicale et d'assurances de personnes. Certaines unités d'enseignement pourront donner lieu à des équivalences pour le Master professionnel de "Prise en charge des victimes et auteurs d'agressions".

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de:

- * Identifier les acteurs judiciaires et médicaux de l'expertise et leur rôle
- * Définir un médecin expert, de recours et d'assurance

- * Décrire les procédures civile pénale et administrative
- * Citer les critères de la loi Badinter sur les accidents de la route
- * Définir les CCI et ses critères d'admission
- * Identifier les chefs de préjudices en expertise et les classer en patrimoniaux et extra patrimoniaux
- * Définir la consolidation
- * Rédiger une discussion médico-légale et des conclusions sur un cas clinique proposé

Programme

ORGANISATION

Références formation :

- * DUB781 (option Conseil de blessé)
- * DUB791 (option Conseil société assurance)
- * DUB801 (option Médecin expert judiciaire)
- * DUB811 (option Odontologie)

Calendrier : Octobre à juin

Volume horaire : 150 heures

Rythme : les cours ont lieu tous les mardis toute la journée

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Tronc Commun

- * Du droit à la réparation
- * Organisation judiciaire en France
- * Place de l'avocat dans l'expertise
- * Les sources du Droit

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Les grands principes de la responsabilité, civile, pénale, administrative
- * Le dommage réparable
- * Procédure civile
- * Expertise civile
- * Procédure administrative
- * Expertise administrative
- * Loi Badinter
- * Le recours des Tiers Payeurs
- * L'assurance et le FGAO
- * CCI
- * Procédure pénale
- * Expertise pénale
- * CIVI
- * UMJ

Cadre expertal

- * Introduction sur les chefs de préjudice
- * L'Expertise médicale - Le rapport d'expertise - Barèmes
- * État antérieur et imputabilité
- * L'aggravation
- * Les infections nosocomiales
- * L'Expertise et l'indemnisation en CCI
- * L'Expertise psychiatrique au pénal
- * État antérieur, imputabilité en psychiatrie
- * Tutelle et curatelle
- * Les régimes, la faute inexcusable, recours des caisses
- * L'Expertise Sécurité Sociale
- * La MDPH
- * Les atteintes orthopédiques des membres inférieurs
- * Les atteintes orthopédiques des membres supérieurs
- * Les atteintes vasculaires et thoraciques
- * L'Expertise au sein du Service de Santé des Armées
- * Les traumatismes crâniens graves - Les atteintes médullaires
- * Le Grand Handicap
- * La tierce personne
- * L'ergothérapeute - Évaluation tierce personne
- * Anesthésie-Réanimation
- * Les Brûlures
- * Les atteintes génitales
- * Les atteintes obstétricales

Le Cadre Séquellaire

- * Odontologie
- * Responsabilités en oncologie
- * Place de l'expert auprès du juge
- * Le médecin conseil de recours et le médecin conseil d'assurance : regards croisés
- * Éthique et morale en expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Responsable pédagogique : Pr Marie-France Mamzer

Coordination pédagogique : Dr Nicolas Soussy / Dr Samuel Benayoun / Dr Sylvie Helfre / Me Anne Bachellerie

Équipe pédagogique : Dr Samuel Benayoun / Dr Laurent Magnier / Dr Lionel Parois / Dr Jacques Reverberi

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- * Les titulaires d'un diplôme d'État français de Docteur en médecine ou d'un master équivalent
- * Les titulaires d'un diplôme de médecine d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Les titulaires d'un diplôme d'État de Docteur en Chirurgie dentaire ou d'un master équivalent
- * Les avocats et ergothérapeutes
- * Les titulaires du diplôme d'État de chirurgien dentiste ou d'un master équivalent
- * Les candidats inscrits en 3ème cycle des études médicales.
- * Les candidats titulaires d'un diplôme d' Université sanctionnant, dans les disciplines médicales, des études jugées de même niveau par le Conseil du Laboratoire d'Éthique médicale et Médecine légale, sur proposition du Directeur de l'enseignement.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil - quelle que soit l'option choisie

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **800 €**
- * Tarif préférentiel **UNIQUEMENT** si vous êtes
 - * Etudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **500 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de candidature : 1 juil. 2023

Date de fin de candidature : 20 sept. 2023

Date de début de la formation : 3 oct. 2023

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

83,33 %

Taux de réussite sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis toutes options confondues par rapport au nombre d'inscrits administratifs) option Conseil de blessé : 69,23 % option Conseil société assurance : 86,7 % option Médecin expert judiciaire : 90,6 % option Odontologie : 33,3 %

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Responsable(s) pédagogique(s)

Marie-France Mamzer

Campus Saint Germain des Prés

Coordinateur pédagogique

Nicolas Soussy
updurjdc@gmail.com

Coordinateur pédagogique

Samuel Benayoun
sgb.expert@gmail.com

Coordinateur pédagogique

Sylvie Helfre
sylvie.helfre@curie.fr

Coordinateur pédagogique

Anne Bachellerie
ab@bsvmavocats.fr

Secrétariat pédagogique

Sarah His
sarah.his@u-paris.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU -
Sciences fondamentales et biomédicales
01 76 53 46 30
inscription.dudiu.biomed@scfc.parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR des Sciences fondamentales et biomédicales

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

150 maximum

Lieu de formation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation